

LA MOBILITE SOUS-REGIONALE DES RESEAUX D'ELEVEURS DE MOUTONS ET LEURS EFFETS DIFFERENTIELS SUR LES DYNAMIQUES SOCIALES DANS LES ESPACES URBAINS ET PERIURBAINS SENEGALAIS

Boubacar BARRY,

Doctorant en sociologie,

Université Gaston Berger,

Laboratoire pour l'étude des Urgences,

des Innovations et des Mécanismes du Changement Social

Email : sidikhbarry@yahoo.fr

Tel : 00 221 77 451 62 86

Ibrahima BAO,

Socio-anthropologue,

Université Gaston Berger,

Directeur du Laboratoire pour l'études des Urgences,

des Innovations et des Mécanismes du Changement Social (URIC)

Directeur de Publication de la Revue

Sénégalaise de Sociologie (R2S)

Email : ibrahima.bao@ugb.edu.sn

Tel : 00 221 77 120 86 86

Résumé :

L'élevage dans le Sahel se caractérise dans certains cas par la mobilité (nomadisme et transhumance) qui débouche, dans une bonne mesure, sur des formes de migrations transfrontalières à travers des réseaux d'éleveurs dont les ramifications transcendent bien souvent l'exiguité des territoires nationaux. Ces migrations ont conduit à une distribution spatiale du cheptel et produit, pour le cas des élevages ovins du Sénégal, des effets différentiels sur les dynamiques sociales dans les villes.

Les espaces urbains et périurbains sénégalais sont bien connus de leur élevage de moutons. Il s'agit de pratiques alimentées grâce à la mobilité

des éleveurs des pays de la sous-région qui, chaque année, viennent vendre au Sénégal des milliers de têtes de moutons lors de la fête de la Tabaski (Aïd-el Kébir). Ainsi, les citadins, en s'emparant de ces moutons, entrent dans des stratégies de croisement et de sélection avec les races locales. La consommation des produits de cet élevage est variable suivant les échelles sociales assorties de distinctions déterminées par les clivages de la société locale.

La compréhension de cette dynamique sociale a été faite en faisant recours à une méthodologie qui permet une triangulation des outils de collecte combinant le quantitatif (questionnaire) et le qualitatif (observation participante, des entretiens non directifs).

L'approche aboutit à des résultats qui mettent en lumière de nouveaux produits métissés de cet élevage avec des qualités esthétiques et bouchères. Cela relève des stratégies d'acteurs de cet élevage urbain et périurbain sénégalais.

De plus en plus, les classes moyennes sénégalaises se lancent dans cette activité qui devient une sorte de business d'élite centré sur les moutons Ladoum¹. Au même moment, les catégories sociales démunies se rangent derrière les moutons locaux Peulh-peul, Touabir et Djallonké² dont l'élevage, marqué bien souvent par la divagation, peine à s'adapter aux contraintes induites par l'urbanisation. Malgré cette contrainte, l'exigence de moutons dans les ménages sénégalais reste forte et impose à l'État des mesures concrètes pour répondre aux besoins de la population.

Mots clés : mobilité - élevage - moutons - dynamiques sociales urbaines

¹Le Ladoum est une race de moutons chez les éleveurs Sénégalais. Il est le fruit de plusieurs croisements généralement avec des moutons Touabir originaires de la Mauritanie. Le Ladoum se caractérise globalement par une grande taille et une qualité esthétique remarquable lui conférant un certain prestige social. Contrairement au Ladoum, les Touabir représentent une race ovine très adaptée au climat sahélien. Le mouton Touabir se distingue des autres races ovines par sa forme longiligne et ses longues pattes. Ils sont souvent de robe blanche avec des yeux clairs.

²Le mouton peulh-peul est une race ovine bien souvent élevée par les Peulh. Il est bien souvent de taille moyenne avec une couleur de robe variable marquée de poils et de pattes courts. Il est presque identique aux moutons Djallonké qui se rapprochent des races Ndama. Le mouton Djallonké est une race très rustique et bien adaptée aux zones humides soudano-guinéennes et résiste mieux aux insectes.

Abstract

Livestock farming in the Sahel is characterised, in some cases, by mobility (nomadism and transhumance), which often leads to forms of cross-border migration through networks of livestock farmers whose connections often transcend the confines of national territories. These migrations have led to a spatial distribution of livestock and, in the case of sheep farming in Senegal, have had differential effects on social dynamics in cities.

Senegalese urban and peri-urban areas are well known for their sheep farming. These practices are fuelled by the mobility of livestock farmers from countries in the sub-region who come to Senegal every year to sell thousands of sheep during the Tabaski celebration (Eid al-Adha). Thus, city dwellers, by acquiring these sheep, engage in crossbreeding and selection strategies with local breeds. The consumption of these livestock products varies according to social class, with distinctions determined by divisions within local society. This social dynamic was understood using a methodology that triangulates quantitative (questionnaire) and qualitative (participant observation, unstructured interviews) data collection tools.

The approach has yielded results that highlight new crossbred products from this livestock farming with aesthetic and meat qualities. This is part of the strategies of actors in this urban and peri-urban livestock farming in Senegal.

Increasingly, the Senegalese middle classes are getting involved in this activity, which is becoming a kind of elite business centred on Ladoum sheep. At the same time, the poorer social classes are turning to local Peulh-peul, Touabir and Djallonké sheep, whose breeding, often characterised by wandering, is struggling to adapt to the constraints imposed by urbanisation. Despite this constraint, the demand for sheep in Senegalese households remains high, requiring the state to take concrete measures to meet the needs of the population.

Keywords: mobility, cattle-breeding, sheep, urban social dynamics

Introduction

L'élevage traditionnel dans le Sahel se caractérise globalement par la mobilité. Cela implique de nombreux déplacements avec le cheptel sur fond de nomadisme et de transhumance. Aujourd'hui encore, cela correspond à une réalité très répandue dans l'espace sahélo-saharien et conduit, dans certains cas, à des formes de migrations transfrontalières à travers des réseaux d'éleveurs dont les ramifications transcendent souvent l'héritage colonial de l'exiguïté des territoires nationaux. Ces migrations ont conduit à une distribution spatiale du cheptel et produit, pour le cas des élevages ovins du Sénégal, des effets différentiels sur les nouvelles dynamiques sociales dans les zones urbaines et périurbaines des régions de Dakar et de Thiès.

Les pratiques d'élevage ovin sénégalais sont empreintes de traditions familiales et religieuses qui font du mouton un animal préférentiel dont l'importance dépasse largement la simple consommation de produits carnés. Compte tenu de sa valeur symbolique et de son poids économique, le mouton est investi à tous les niveaux par les communautés sénégalaises. Les éleveurs se constituent en réseau depuis la Mauritanie, le Mali et le Niger pour alimenter le marché du cheptel ovin sénégalais. Cela conduit à des mobilités sous-régionales des éleveurs de moutons vers le Sénégal. Cette dynamique induit des changements dans le secteur de l'élevage et produit des effets qui sont différemment ressentis en milieu urbain sénégalais suivant les catégories sociales relevant de divers niveaux de vie.

Les villes sénégalaises, malgré les contraintes environnementales et d'espaces (contiguïté), polarisent de réelles activités qui tendent à faire de l'élevage des moutons, surtout de races Ladoum, des produits de spéculation inédite dans les traditions pastorales en Afrique de l'Ouest. Cela fait que les moutons sont de plus en plus investis par des citadins qui, en

s'accaparant de pratiques rurales, finissent par installer des élevages au sein des domiciles familiaux en plein cœur des villes sénégalaises (Brisebarre & Kuscinski, 2009). Ainsi, les animaux se retrouvent dans un cadre à travers lequel leur survie concurrence dans certains cas, l'espace et les besoins avec les humains.

En plus, le mode d'alimentation de ces moutons, compte tenu des dépenses qu'il engage, place les éleveurs dans une situation à travers laquelle les besoins de la famille sont éprouvés par les sollicitations du cheptel domestique. Aujourd'hui, dans les villes sénégalaises, une nouvelle dynamique se construit autour des moutons qui deviennent un véritable sujet de préoccupation qui, par ses diverses interpellations, semble laisser les pouvoirs publics dans le seul souci de satisfaire les demandes de moutons pour tous et la fête de Tabaski pour chacun.

En partant de cette problématique, les objectifs de cette étude visent à appréhender les effets induits par les élevages ovins urbains et périurbains sur les dynamiques sociales au Sénégal. Il découle de ce contexte une certaine détermination de l'élevage ovin dont le développement est largement influencé par les nouvelles classes moyennes piquées par la passion et l'amour des moutons de races Ladoum.

A travers cet élevage marqué par plusieurs races de moutons, nous saisissons les différentes bifurcations au sein de la société. Cela témoigne de la diversité des profils d'acteurs dont les pratiques dérogent sensiblement aux vieilles traditions d'élevage au Sénégal. Sur la base d'enquêtes socio-anthropologiques et par ces objectifs, l'étude montre la mobilité des réseaux d'éleveurs en partant des points de chute dans les zones urbaines et périurbaines de Dakar et de Thiès. Ce travail, par ses résultats, met en lumière les logiques d'acteurs et les effets différentiels de cet élevage qui devient de plus en plus encombrant à cause des problèmes d'espaces. Cela passe par une analyse des pratiques et des antécédents de la mobilité des éleveurs. L'étude s'intéresse aussi aux incidences de cette mobilité

sur le développement des races ovines, les profils d'acteurs et les dynamiques induites par la circulation du cheptel dans les systèmes d'élevage urbains et périurbains sénégalais.

Méthodologie et outils de collectes de données

Dans cette étude, notre démarche méthodologique s'inscrit dans une orientation pluraliste combinant des techniques d'investigation découlant des méthodes qualitatives et quantitatives. Toutefois, l'intérêt pour le qualitatif est davantage affiché. Cela se justifie par le fait que les dimensions socio-anthropologiques des problèmes d'élevage ne se prêtent pas systématiquement à la mesure, à la quantification et au traitement statistique tous azimuts. Ainsi, dans la phase de collecte des données, nous avons fait dans un premier temps, recours à l'analyse documentaire couplée d'entretiens exploratoires, puis structurés. Ensuite, nous avons renforcé ces deux aspects par des observations in situ. Enfin, le questionnaire a été utilisé pour déterminer les profils des acteurs de l'élevage dans les zones urbaines et périurbaines de Dakar et de Thiès.

Conformément à notre démarche méthodologique pluraliste, la définition des techniques d'échantillonnage se réalise selon deux procédés. Dans un premier, avec la méthodologie qualitative, un échantillon représentatif se construit suivant les techniques de diversification interne/externe et la saturation empirique. La diversification interne représente l'exigence de faire refléter dans l'échantillon les différentes catégories d'éleveurs auxquels l'étude s'intéresse. Cela a permis aussi de faire représenter dans l'échantillon qualitatif les spécificités dont les différentes cibles de l'étude sont porteuses. Par ailleurs, la diversification externe permet de passer d'une catégorie d'éleveurs à une autre, d'une zone à une autre, des quartiers aux ménages à partir desquels des éleveurs sont atteints pour les entretiens structurés. Dans cette démarche, la saturation

empirique est atteinte dès lors que les mêmes informations se répètent d'un éleveur à un autre.

Cependant, avec la méthodologie quantitative, l'échantillon a été construit d'abord par grappes en partant des régions de Dakar et de Thiès où 104 éleveurs sont enquêtés selon un principe de cota qui accorde à chaque région 52 individus³. Cet échantillon quantitatif a été sensiblement ajusté en fonction des informations collectées lors de la phase exploratoire dans le but d'établir sa représentativité au regard de la population des départements, des arrondissements, des communes et des quartiers. Dans ce cas de figure, le choix des individus a été fait selon un mode d'échantillonnage à choix raisonné qui se nourrit des critères d'exhaustivité et de représentativité. Cela implique dès le départ une certaine ouverture et flexibilité tout en étant sensible aux spécificités des zones d'enquête.

Pratiques et antécédents de la mobilité des éleveurs dans l'espace sous-régional

L'élevage au Sahel, depuis des lustres, a largement été caractérisé par des pratiques de mobilité. Des éleveurs ont ainsi été identifiés comme des nomades et transhumants (Feunteun, 1955) infatigables aux semelles de vent poursuivant le cheptel sur des espaces dérogeant à toute exigence de contention et de maintien des animaux au contrôle des pouvoirs publics. Sans attaches propres à un territoire donné et rompus à suivre le bétail comme des pique-bœufs et par leur mobilité, les éleveurs gardent une certaine autonomie qui les met à l'abri de la chasse gardée des prédateurs, des systèmes de contrôles et d'imposition. Aussi

³ L'enquête porte sur des ménages abritant un élevage ovin. Dans chaque ménage sélectionné, le propriétaire de la bergerie est retenu comme personne à enquêter. La base de sondage correspondant à la population mère, a été construite à partir des données du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE, 2013). Ainsi, pour un cumul concernant les zones urbaines et périurbaines de Dakar et de Thiès tiré de ce recensement général, nous avons 23 767 ménages d'éleveurs de moutons. En raison d'un individu à enquêter par ménage, nous avons retenu à partir de cette population mère, un taux de sondage de 1/227, correspondant à 104 éleveurs de moutons.

échappent-ils totalement ou partiellement aux situations d'exaction tout en restant dans une certaine marge fonctionnant sur la base des réseaux avec une économie souvent relationnelle. Cela implique dans la circulation du cheptel en tant que ressources, des relations d'interconnaissance et d'échanges qui se nourrissent de traditions qui mettent en exergue l'individu relié à la famille, au groupe ethnique et au troupeau.

Traditionnellement et grâce à la mobilité, les éleveurs sont connus comme des sortes de pèlerins à la quête d'une terre promise providentielle qui fournirait, par la qualité de ses plaines, l'abondance des fourrages nécessaires à la vie des animaux. Cela les conduit à faire des déplacements et à entrer en contact avec d'autres communautés locales avec lesquelles ils entretiennent des relations d'échanges et de collaborations. De ce fait, il apparaît que la mobilité des éleveurs se constitue en s'appuyant sur des réseaux de relations et d'accords qui se traduisent comme un capital social propre aux communautés pastorales (Bonnet, 2013). D'ailleurs aujourd'hui, les politiques d'élevage au Sahel reconnaissent ce capital social des éleveurs qu'elles intègrent dans les stratégies de prise en charge de la vulnérabilité des communautés pastorales face aux aléas climatiques, à la pression humaine liée à l'urbanisation, aux dynamiques de privatisation des ressources locales et aux actions de développement limitant la circulation du cheptel.

Dans le courant des années 1970, cette situation relative à la mobilité des éleveurs sera exacerbée à cause des sécheresses. Cela a créé des perturbations sur le système pastoral et a conduit les éleveurs à migrer vers de nouvelles zones offrant de meilleurs pâturages. La mobilité qui se traduit par ces différentes migrations, donne des possibilités de résilience et d'adaptation face aux crises liées au déficit de pluviométrie au Sahel. Ainsi, les éleveurs, en puisant dans leur capital d'expériences de nomades et de transhumants, se sont vite adaptés aux nouvelles exigences de la mobilité qui les conduisent dans certains cas, jusqu'au-delà des

frontières nationales. D'ailleurs, des travaux de recherche ont montré, à l'échelle du temps, ces migrations d'éleveurs (Hochet, 2006; Ankogui-Mpoko, Passingring, GANOTA, & Kadekoy-tigague, 2010). Il s'agit d'une situation globale qui a eu des impacts sur les animaux qui sont davantage contraints aux déplacements.

Ainsi, depuis l'Éthiopie jusqu'aux côtes ouest de l'atlantique au Sénégal en passant par le Soudan, le Tchad, le Niger, le Burkina, le Mali et la Mauritanie, la mobilité des éleveurs s'est accentuée à l'échelle des territoires et implique dans certains cas, des migrations plus ou moins durables vers les nouvelles zones de pâturage. Les contraintes qui découlent de ces aléas climatiques renforcent la mobilité et la distribution spatiale des éleveurs dans toute la zone sahélienne-saharienne. Cette mobilité représente pour tous les groupes d'éleveurs, une stratégie d'adaptation qui permet d'accéder aux points d'eau et aux pâturages. Il s'agit en réalité de stratégies qui permettent aux éleveurs de préserver le cheptel dont la productivité est entretenue en partie grâce aux déplacements et aux migrations.

Dans la dynamique des communautés d'éleveurs, la mobilité a fini d'imposer des pratiques d'échanges et des règles de conduite qui ont permis à plusieurs systèmes de production de coexister avec le minimum de conflits (Inter-réseau, 2015). La mobilité offre des possibilités de surpasser les contraintes et permet au cheptel d'accéder à différentes zones de pâturage au moment où le tapis herbacé donne de meilleurs éléments nutritifs. Cela permet au cheptel de faire des gains de poids et d'optimiser la production laitière pour certaines filières. La mobilité revêt aussi des enjeux qui, au-delà des stratégies de production, couvrent des dimensions sécuritaires qui mettent le cheptel à l'abri des situations de conflits et de banditisme (Maalim, 2010).

Face aux conflits aux auxquels le Mali, le Niger, le Burkina Faso, etc. font fassent, certaines régions périphériques de ces États deviennent ainsi des zones d'achoppement de la puissance publique. Il naît de cet état de fait une situation sécuritaire

précaire exposant les éleveurs aux exactions des bandes armées devenues presque sporadiques dans le Sahel. Pour échapper à la violence et aux attaques, les éleveurs font recours à la mobilité pour mettre le cheptel à l'abri. Ainsi, devant la faiblesse des mécanismes institutionnels de protection et de sécurité, la mobilité permet aux éleveurs de se tirer des troubles auxquelles les États sont confrontés. Cette insécurité perdure encore dans certaines parties de l'Afrique (Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad, Nigéria Centre Afrique, etc.) qui connaissent des troubles politico-militaires qui se caractérisent par l'émergence de groupes armés incontrôlés. Il découle de cet état de fait, des migrations d'éleveurs fuyant les conflits. Ils se voient ainsi contraints par la force des violences, d'aller s'installer dans des régions plus stables. Dans le courant de 2007, on estime que plus de 600.000 têtes de bétail ont migré vers le Nigéria (Ankogui-Mpoko et al., 2010).

Il s'agit d'un problème qui perturbe l'équilibre des systèmes pastoraux et conduit les éleveurs à trouver de nouveaux cadres d'insertion à l'échelle des territoires qui sont de plus en plus envahis par des phénomènes d'urbanisation couplés de stratégies de développement plus propices aux activités agricoles dont l'ampleur réduit les espaces de pâturage (Camara, 2013). Devant la multiplicité des crises et le développement de politiques agricoles grignotant les espaces de pâturage, la mobilité des éleveurs s'accentue et implique des déplacements qui se révèlent comme étant des stratégies d'adaptation consistant à préserver le cheptel. C'est une condition essentielle pour les élevages dans la mesure où la mobilité permet de réduire les coûts de production et contribue à renforcer la taille des troupeaux. Cette situation permet aux éleveurs de disposer en conséquence, de produits marchands très accessibles aux différentes catégories de populations des zones urbaines (Maréchal & Spanu, 2010).

Grâce à la mobilité, les éleveurs ont ainsi pu établir et joindre des marchés de bétail qu'ils continuent d'alimenter suivant de différents mécanismes d'échanges propres aux économies des

territoires sahélo-sahariens. Pour le cas du Sénégal, depuis bien longtemps, les éleveurs, dans la dynamique de leur mobilité en fonction des réseaux des parents, réussissent toujours à alimenter les « daaral » réguliers et hebdomadaires. Il s'agit de foirals qui se caractérisent par la constitution de marchés par le mouvement du bétail (Cesaro, 2009). La mobilité apparaît à ce titre comme une dimension essentielle de l'économie du bétail et contribue au renforcement de la sécurité alimentaire au sein des ménages d'éleveurs. Dans ce sens, en Afrique de l'Est et de l'Ouest, on estime que l'économie du bétail permet à plus de 50 millions d'individus de subvenir à leurs besoins à partir du commerce de bêtes sur pieds, de viande, de lait et de cuir (SOS FAIM, 2012) provenant globalement de cheptel nourri depuis les pâturages fréquentés par des éleveurs grâce à la mobilité.

Les marchés du bétail sont aujourd'hui constitués un peu partout et s'établissent sur des maillons de commercialisation alimentés grâce à la mobilité qui facilite la circulation du cheptel et les échanges commerciaux transfrontaliers à partir des produits de l'élevage. Il s'agit de pratiques commerciales bien connues dans les traditions d'éleveurs à travers la sous-région où la circulation des bêtes sur pied est entretenue depuis les nombreux pâturages du Sahel. C'est un secteur dont la croissance est soutenue par l'essor de la population urbaine notamment dans les pays du littoral de l'Atlantique. Cela se renforce avec les mutations sociales dans la plupart des pays de la sous-région où les effets du développement des moyens de communication (construction des routes, télécommunication, etc.) facilitent dans une certaine mesure, la mobilité chez les éleveurs qui ont de plus en plus de possibilités à joindre les différents marchés.

Ainsi, chaque année, des centaines de têtes de bétail transitent les frontières pour alimenter les marchés dans les pays du littoral atlantique où la demande en produits carnés ne cesse de croître. C'est le cas des marchés de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Nigéria (Touré, Ouattara Yapy-Ghaoré, Yo, & Tanoh, 2005)

largement alimentés de produits venant des élevages du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Tchad, etc. En Afrique de l'Ouest, ce commerce, sous l'angle des échanges officiels transfrontaliers, représente plus de 150 millions de dollars par an (SOS-SAHEL, 2010). C'est une preuve de l'importance du secteur en termes de contribution dans le PIB (Produit Intérieur Brut) des pays de la sous-région. D'ailleurs, cela a poussé les autorités à l'échelle ouest-africaine, de mettre sur pied un cadre réglementaire qui pourrait contribuer à sécuriser la mobilité des éleveurs et du cheptel. En 1998, cette dynamique a conduit à l'établissement d'un Certificat International de la Transhumance par la CEDEAO. Dans la même foulée, depuis 2006, l'Union Africaine avait commencé à travailler pour la mise en place d'un cadre de politique de promotion du pastoralisme dont l'importance est de plus en plus admise dans toutes les instances politiques africaines. Ce cadre a été validé en 2011 et a servi d'outil de plaidoyer pour la reconnaissance du pastoralisme et la protection des droits des communautés de pasteurs sur le continent africain (D. Boureima, communication personnelle, 2013).

Ces différentes initiatives ont poussé les autorités au niveau de certains pays (Sénégal, Mali, Burkina, etc.) à revoir leur législation foncière dans le but d'adopter un nouveau code foncier qui puisse accorder aux éleveurs des droits pouvant prendre en compte les aspects de la mobilité et de la protection du cheptel dans les déplacements au niveau des espaces pastoraux. Il s'agit d'une nouvelle donne qui vient renforcer la mobilité des éleveurs et le commerce des produits de l'élevage à l'échelle de la sous-région. Cela fait qu'aujourd'hui les communautés d'éleveurs se sont installées, de façon plus ou moins durable, de part et d'autre des frontières et s'activent dans le commerce du bétail. Pour le cas du Sénégal, la mobilité sur fond de circulation du bétail, a permis à certains membres des communautés d'éleveurs maliens et mauritaniens de s'installer dans le pays. Il s'agit globalement d'acteurs qui évoluent dans le secteur de l'élevage ovin. Cela se

justifie et se maintient par le fait que le Sénégal connaît toujours une forte demande de moutons surtout durant la période de la fête de Tabaski (Aïd-el-kébir). Dans ce registre, plus de 70% de la consommation locale sénégalaise vient des productions de l'élevage du Mali, de la Mauritanie et, dans une moindre mesure, du Niger (Ninot, Dia, Gassama, & Seye, 2009).

Le commerce du mouton est un secteur dont le monopole reste encore au Sénégal un privilège des communautés d'éleveurs de la Mauritanie et du Mali. Elles occupent une position stratégique dans ce domaine et se sont installées dans toutes les régions du Sénégal. C'est le cas du président de la communauté mauritanienne qui souligne :

« Je suis le président de la communauté mauritanienne au foirail de Goundiane (région de Thiès). Depuis 2009, je me suis installé dans ce village. Je ne peux plus faire des vas-et-viens entre le Sénégal et la Mauritanie alors que les gens ont besoin de moi sur place (à Goundiane). C'est pourquoi, j'ai construit une maison ici et je travaille avec les parents éleveurs qui viennent de la Mauritanie. Cela me permet d'évaluer la quantité de moutons qui arrive dans le marché avec les parents Siby-Siby, les Dicko-Dicko, les Baal-Baal, etc. J'évalue aussi les ventes et les problèmes que les parents éleveurs rencontrent ici »⁴.

En effet, les éleveurs de la Mauritanie installés au Sénégal sont globalement autour des moutons dont la vente atteint des pics durant les grandes fêtes comme celle de la Tabaski. Il s'agit globalement de vente de bœufs auxquels les Sénégalais font recours pour le sacrifice abrahamique. Par ailleurs, après les ventes de la Tabaski, certains éleveurs restent au Sénégal pour gérer les restes de moutons qui seront complétés par d'autres

⁴ Entretien réalisé le 13 Août 2022 au foirail de Goundiane, dans la région de Thiès.

arrivées qui alimenteront en permanence les foirals, les dibiteries⁵ et les autres marchés de la viande ovine. Mais, le niveau des activités comparé à la période de la Tabaski, baisse sensiblement d'intensité. Pendant que ce commerce ne bat plus son plein après la Tabaski, les acteurs du secteur adoptent des stratégies adaptatives. Dans ce sens, certains éleveurs s'orientent vers d'autres commerces ou créent des dibiteries où est grillée et vendue, dans la plupart des cas, la viande des femelles non gestantes.

Le mouton est en réalité un animal très sollicité au Sénégal et sa consommation ne souffre d'aucune contrainte liée aux interdits culturels. Chaque année, les demandes de moutons dans le pays flambent et les ménages ne manquent pas de stratégies pour se procurer un mouton de Tabaski dont les prix, de plus en plus, pèsent lourd dans les bourses des familles. Pour faire face à cette cherté des prix corrélativement au poids des autres dépenses de consommation, de nombreux ménages s'investissent dans l'élevage ovin qui devient, dans certains cas, une activité improvisée qui finit par imposer l'aménagement de la terrasse ou un coin de la cour de la maison pour abriter les moutons (DIAO, 2004). Les citadins, dans la plupart des villes sénégalaises, se sont appropriés des moutons maures appelés Touabir qu'ils croisent avec les races Bali-bali venues du Mali et les autres races locales Peul-peul et Djallonké du Sénégal.

Ces différents croisements couplés d'une certaine sélection, ont donné un produit distinctif et très prisé aujourd'hui dans le secteur de l'élevage ovin en milieu urbain et périurbain. Il s'agit d'une supposée race de moutons appelée Ladoum qui se présente par ses qualités esthétiques et bouchères. Ce sont des moutons dont l'élevage suscite des passions et des engouements mais ils restent dans une certaine mesure, un élevage d'élite et de classe

⁵ Une dibiterie au Sénégal est un restaurant où se fait la grillade de viande et bien souvent de mouton. C'est un lieu culinaire très répandu dans les quartiers urbains et périurbains du Sénégal. Aujourd'hui, il existe des dibiteries ambulantes dans la plupart des villes au Sénégal.

moyenne dans des villes. Cependant, la pratique de cet élevage ovin globalement, se présente par la diversité des produits dont les effets sont de plus en plus ressentis dans les nouvelles dynamiques sociales.

De la mobilité des éleveurs aux incidences des profils d'acteurs sur les choix des races de moutons et les types d'élevage en zones urbaines et périurbaines sénégalaises

L'élevage au Sénégal, renvoie traditionnellement à la campagne et à certains groupes ethniques qui ont fait du rapport aux animaux une pratique coutumière distinctive comme étant un élément essentiel de leur culture. Les Peulh se situent dans ce registre (Dupire, 1996) et sont ainsi identifiés comme une communauté dont la vie est intimement liée à l'élevage bovin. Cependant, quant aux petits ruminants, leur élevage est pratiqué par tous les groupes. C'est un élevage qui a plus particulièrement été un domaine d'intérêt pour les populations rurales. Mais, depuis quelques temps, nous assistons de plus en plus à une réactivation de cette pratique d'élevage avec une nette préférence accordée aux moutons dans les zones urbaines et périurbaines.

L'élevage des moutons au Sénégal, connaît un développement remarquable dans les villes. Les moutons ont envahi le décor des citadins et leur élevage se constitue depuis le Mali et la Mauritanie à travers les différents réseaux d'éleveurs structurés à alimenter les différents circuits commerciaux du bétail au Sénégal. Chaque année, à l'occasion de la fête de Tabaski, des milliers de têtes de moutons traversent les frontières et se déversent dans les marchés du bétail au Sénégal. Cela se justifie par la demande croissante de moutons au Sénégal. Il s'agit d'une situation qui renforce le potentiel du marché du bétail et conduit les populations urbaines à se lancer de plus en plus dans l'élevage ovin. Aujourd'hui, dans les villes comme Dakar et Thiès, près d'un ménage sur deux abrite un élevage ovin dont l'évolution se nourrit d'une longue tradition de croisements de produits convoyés au Sénégal par des

éleveurs mauritaniens et maliens (ANSD, 2013). Cette tradition de croisement entretenue au départ par une petite minorité d'acteurs d'une certaine classe moyenne sénégalaise des villes, a donné de nouvelles races ovines dérogeant aux vieilles traditions de conduite d'élevage de moutons locaux. Les nouvelles dynamiques sociales au Sénégal induisent, dans leur développement, des effets différentiels sur ces nouvelles races élitistes de qualité esthétique et bouchère.

Le développement des villes au Sénégal se fait parallèlement aux pratiques d'élevage de moutons constituées de différentes races qui composent le cheptel. Des travaux en médecine vétérinaire (Dia, 1979 ; Diédhio, 1996; Hamadou, 2011; Thior, 2013) ont montré la composition des cheptels, la morphologie des moutons et ont fini par décliner in fine, la caractéristique des différentes races. Toutefois, il reste dans l'ombre la distribution de ces races en fonction des catégories d'acteurs en matière d'élevage urbain et périurbain dans les régions de Dakar et de Thiès. C'est un domaine très peu exploré et les acteurs de cet élevage n'apparaissent qu'en filigrane dans la plupart des travaux de recherche sur les moutons en rapport avec le contexte de développement urbain. A partir de ce moment, il devient important de montrer les types d'acteurs et les différents profils qui s'intéressent aux moutons suivant les déterminations et les caractéristiques raciales ou distinctives du cheptel ovin.

Le choix des animaux d'élevage est loin d'être une réalité anodine dans le contexte de changement en milieu urbain et périurbain sénégalais. Il est profondément influencé par certaines dispositions sociales se rattachant au profil des acteurs d'autant plus que l'élevage en soi, n'est pas une simple histoire de passion et d'amour pour les animaux dont la survie et le contrôle, indéniablement, exigent toute sorte d'investissements (Faugere, Dockes & Perrot, 1990). Cela est davantage accentué dans le contexte d'urbanisation où se posent de réels problèmes d'espaces et de moyens pour l'entretien du cheptel. L'accès à l'espace et la

disponibilité des moyens ne sont pas donnés de la même façon. Ils varient et s'inscrivent dans les disparités sociales et se rattachent aux éleveurs selon une certaine différenciation qui décline plusieurs types d'acteurs dont les investissements sur les moutons sont conditionnés dans une large mesure, par la disponibilité et la valeur (coût) des races de moutons.

Ainsi, des moutons peulh-peulh, Touabir, Djallonké, Waralé, Bali-Bali, Azawat, aux Ladoum, le rapport aux différentes races se construit par ailleurs sur la base d'un certain nombre de critères sociaux déterminant le profil des acteurs. Sur ce plan, nous retrouvons déjà que les Ladoum représentent une race qui échappe quasi-totalement aux couches sociales à faibles revenus et plus particulièrement aux femmes alors qu'auparavant, c'est à elles que les petits ruminants étaient souvent réservés (Baroin & Boutrais, 2009). Par contre, les Ladoum représentent presqu'un élevage d'élite qui correspond en quelque sorte, au profil des « boss » avec une certaine capacité financière.

En partant de notre enquête, les résultats montrent que les Ladoum sont davantage élevés par des individus évoluant dans la plupart des cas, dans des professions libérales. Il s'agit majoritairement de commerçants et de toute sorte de petits et grands entrepreneurs. Certains cadres supérieurs ont également débarqué avec certains moyens dans cet élevage de Ladoum. On y rencontre de plus en plus des acteurs issus des catégories moyennes de la hiérarchie sociale. Le dénominateur commun entre ces différents acteurs à profils variés, est le fait de détenir une certaine capacité financière et des sources de revenus assez importantes tirées au-delà de l'élevage des Ladoum.

Il s'agit d'une race qui représente, à plusieurs égards, une sorte d'élevage de gros ou d'importants bonnets. A titre d'exemple, à la réunion de certaines associations majoritairement composées d'éleveurs de Ladoum, le nombre de membres qui arrivent à la rencontre avec leur voiture personnelle est assez édifiant à cet effet. En plus, les apparences extérieures (habillement, montres,

téléphones, les tablettes de valeurs, etc.) et le style de langage, donnent à la rencontre les marques ou allures d'une sorte de « club de boss ». Pourtant, personne parmi eux ne souhaiterait explicitement exprimer un « statut de boss », c'est-à-dire, d'une personne fortunée ou riche.

Malgré les mutations sociales induites par l'urbanisation, les Sénégalais gardent encore de ces réalités qui font que même les grands patrons (les riches) se disent à la fois pauvres et talibés. Il s'agit de laisser tomber son orgueil personnel et donner place à la modestie et à la simplicité comme qualités que le commun des Sénégalais souhaiterait partager au sein de leur entourage. Se montrer expressément riche et se situer soi-même à l'autre extrémité, suscite des réprobations (Goffman, 1974). Dans ce cas, il faut se désavouer en se faisant à la fois humble et modeste tout comme on doit, par niaiserie ou plaisanterie désavouer ceux qui, en retour, nous appellent patrons et « borom Ladoum », c'est-à-dire propriétaire de Ladoum. Il s'agit de récuser une réalité évidente puisqu'elle dans le Ladoum est en soi et dans une large mesure, un signe distinctif qui témoigne de la capacité matérielle et financière. Cela n'est pas évidemment le cas avec les autres races de moutons tels que les peulh-peulh, les Touabir, les Djallonké très accessibles au commun des Sénégalais. Ce sont des moutons dont l'élevage traditionnellement, n'exige presque pas pour les ménages, de moyens significatifs.

Traditionnellement, les ménages ont toujours abrité dans les zones rurales l'élevage de ces moutons locaux (Touré, 1997). Dans ce cas, les animaux sont laissés à eux-mêmes dans la plupart des cas et peuvent circuler librement pour s'alimenter. Par contre, ces mêmes pratiques transposées dans les zones urbaines et périurbaines en pleine mutation, sont réellement mises à l'épreuve à cause de la promiscuité et des contraintes résultant en général, de l'étroitesse du cadre de vie. C'est pourquoi, compte tenu des vieilles habitudes villageoises héritées dans ces élevages transplantés dans les villes, il arrive de voir certains éleveurs

laisser encore leurs moutons trainer dans les rues de Dakar et de Thiès. Cela est davantage possible pour les éleveurs de moutons peuhl-peuhl et Touabir. Les éleveurs de Ladoum ne peuvent presque jamais envisager une telle option qui constituerait vraisemblablement, un réel risque pour ces moutons dont l'élevage a toujours été réalisé dans des espaces contrôlés et surveillés du fait de leur valeur marchande.

Les individus qui revendiquent le statut de paysans et de maraîchers et qui habitent dans la plupart des cas les zones périurbaines, sont davantage attachés aux moutons Touabir qui sont d'origine mauritanienne. Ce sont eux également qui élèvent globalement les moutons peuhl-peuhl qui viennent de l'intérieur du Sénégal. Leur proportion est très faible dans l'élevage des Ladoum, fruit de différents croisements entre moutons locaux et étrangers. A titre d'exemple, la plupart des éleveurs au quartier Peycouch (périphérie de Thiès) sont avec des moutons Touabir et peuhl-peuhl dont l'élevage est souvent développé parallèlement aux activités paysannes et maraîchères. Ce sont deux races dont l'élevage est associé à l'agriculture ou au maraîchage (Landais & Lhoste, 1990) chez la plupart des individus rencontrés dans ces quartiers périurbaines de Thiès. Les moutons partagent le même enclos et leur élevage se réalise sur fond de croisement bien que les éleveurs ne soient pas assez versés dans une certaine exigence de sélection. La reproduction se fait, dans la plupart des cas, naturellement comme dans les vieilles traditions d'élevage sans que les acteurs soient dans des stratégies consistant à conduire les sevrages plutôt et à provoquer les chaleurs dans le but de renforcer la prolificité du cheptel. Ce sont des acteurs chez qui le poids des traditions est encore vivace. Cela limite les possibilités de changement dans les pratiques d'élevage contrairement aux éleveurs de Ladoum qui sont beaucoup inscrits dans les nouvelles dynamiques sociales en villes et qui font de l'élevage ovin une véritable activité de business avec comme objectifs de produire ou de générer des revenus importants.

L'élevage des races locales rustiques (Touabir, peuhl-peuhl) est largement conditionné par des profils d'acteurs à faible niveau de vie et dont les revenus, dans une large mesure, sont limités. Il faut noter que dans ces zones périurbaines avec des acteurs à revenus limités, les moutons sont également, au-delà des paysans et des maraîchers, investis par des ménagères, des retraités, des artisans/commerçants (des petits commerçants, des chauffeurs, des tailleurs, des menuisiers, des maçons), les agents de développement, etc. Toutefois, certains commerçants associent l'élevage des Touabir aux Ladoums, aux Bali-Balis et aux Azawats. Ces deux dernières races (Bali-Bali et Azawat) ont connu, au tournant des années 1990, leurs heures de gloire dans le système d'élevage ovin urbain et périurbain de Dakar et de Thiès. A l'image des Ladoum d'aujourd'hui, ils ont aussi été élevés, dans la plupart des cas, par des acteurs avec des revenus assez acceptables. Il s'agit à présent de moutons qui retombent entre les mains d'acteurs à revenus intermédiaires parmi lesquels on peut trouver, au-delà des petits commerçants, les mécaniciens, les menuisiers, les agents de l'administration, les agents de l'élevage, etc. Ces Bali-Bali et Azawat entrent dans le cadre de races de moutons de valeurs intermédiaires largement investies par des catégories d'acteurs à revenus moyens et dont les expériences avec les moutons, sont inscrites dans une certaine typologie en matière d'élevage.

Dynamiques induites par les races dans les systèmes d'élevage ovin suivant les expériences des acteurs

Les systèmes d'élevage ovin sénégalais, en fonction des pratiques, laissent entrevoir certains modes de rapport aux moutons. Traditionnellement, les moutons sont élevés suivant un système pastoral ou semi pastoral à caractère extensif. C'est un élevage, dans la plupart du temps, développé dans les zones rurales sénégalaises par certaines communautés comme les Peuhl (FAUGERE, 1990). Il consiste à regrouper les bêtes en troupeau

de taille plus ou moins grande. Les animaux sont suivis tous les jours par un berger qui les conduit au pâturage. Dans certains cas, les moutons et les chèvres sont associés pour constituer un seul troupeau. C'est une pratique qui a toujours cours dans les zones sylvopastorales mais, elle reste développée, dans les autres milieux, à des niveaux assez faibles.

Il s'agit d'un système d'élevage qui relève de la spécificité des communautés pastorales Peuhl très versées dans le nomadisme et la transhumance en matière d'élevage bovin. D'ailleurs, c'est ce système d'élevage bovin qui est, en quelque sorte, transposé aux moutons. Par contre, au-delà des pasteurs, cette pratique s'amenuise et laisse place, chez les communautés Wolof et Sérères, à un système d'élevage ovin sédentaire et agro-extensif. Il s'agit souvent d'un petit élevage de concession avec un nombre relativement faible de moutons. Dans ce système, les moutons sont gardés particulièrement pendant l'hivernage qui constitue une période durant laquelle, les cultures sont développées un peu partout aux alentours des concessions en zones rurales.

Après l'hivernage et à la fin des récoltes, les moutons peuvent être libérés et sont abandonnés un à mode d'élevage qui leur permet de divaguer ou de circuler sur de courtes distances pour ainsi s'alimenter des résidus de cultures et des déchets domestiques. Cela correspond à la saison sèche. Il s'agit d'une période durant laquelle les moutons ne posent plus une certaine contrainte puisqu'ils sont laissés à eux-mêmes dans la mesure où leur élevage n'est pas une activité principale pour ces populations sédentaires paysannes et dont la survie dépend largement de l'agriculture. Ce qui fait que les moutons ne bénéficient pas de soins particuliers. Toutefois, c'est un système d'élevage ovin assez répandu à l'échelle du territoire national contrairement au système pastoral. Mais, les deux systèmes gardent en commun leur caractère extensif résultant du fait que les moutons ne reçoivent pas de soins réguliers et leur mode d'alimentation est largement abandonné à la rusticité et à la providence de la nature. Cela ne

serait pas facile dans les contextes urbains et périurbains sénégalais.

Ces systèmes, en effet, dans les zones urbaines et périurbaines sénégalaises, connaîtront une reproduction de la part des populations sur fond de petites modifications engendrées par les contingences et les effets de l'urbanisation. Cela débouche en partie sur une réappropriation de l'élevage ovin qui se développe dans le contexte urbain et périurbain, sur de nouveaux mécanismes qui occasionnent en substance, des changements dans le rapport aux moutons. L'élevage dans cette perspective, conduit à des produits résultant d'une certaine réinvention des systèmes traditionnels de rapport aux moutons. Aujourd'hui, l'élevage ovin dans le contexte urbain et périurbain des régions de Dakar et de Thiès, se rapporte davantage au système de stabulation. Mais il arrive que ce mode de stabulation soit accompagné d'un système de conduite au pâturage et de la divagation.

92,3% des individus enquêtés sont dans un système d'élevage qui se rapporte à la stabulation. Il s'agit bien d'un système dans lequel les moutons sont gardés et leur alimentation est complètement pourvue par l'éleveur. Dans les ménages, on peut rencontrer les enclos un peu partout et dans toutes les formes. De la cour de la maison, dans un coin aménagé, à l'angle d'une véranda en passant par un espace à l'arrière-cour, sous les escaliers d'un étage jusqu'à la terrasse, les bergeries peuvent être installées partout où le ménage peut donner un espace aux moutons. Cependant, les types de bergeries peuvent largement varier. Cela dépend de plusieurs facteurs dont les races de moutons élevés, les moyens et les statuts de l'éleveur dans la maison (locataire ou non), les investissements consacrés au cheptel, les sensibilités, les exigences pour l'hygiène, etc. Dans ce cas, nos observations montrent que dans la plupart des cas, les Ladoum sont élevés dans des bergeries souvent bien entretenues compte tenu du fait que ce sont des moutons sensibles que certains qualifient de « fragiles ». C'est pourquoi, leur élevage dans un système de

stabulation, exige de nombreuses précautions dont les éleveurs doivent se prémunir (Gatenby, 1993).

La stabulation est souvent source d'insalubrité et de développement de maladies parasitaires et contagieuses dans la mesure où elle pose un problème de promiscuité. Cela impose des règles d'hygiène qui peuvent maintenir dans les bergeries, une ambiance générale propice à un bon état des moutons et à la santé animale ovine. Pour les éleveurs de Ladoum, les exigences des moutons font que la construction des bergeries doit prendre en compte les effets de la chaleur, de l'humidité, de la ventilation, de la structure des sols, des murs, etc. Les bergeries sont de plus en plus améliorées.

Malgré les contraintes de la stabulation, les éleveurs dans une large majorité, préfèrent ce système pour trois raisons principales que sont le suivi et l'engraissement des bêtes, la sécurité et le souci de maintenir des rapports de bons voisinages dans la communauté. Ce tableau ci-dessous révèle que 31,7% des individus rencontrés, disent préférer la stabulation pour suivre leurs moutons et leur offrir une alimentation appropriée dans le but de renforcer leur croissance.

Tableau №1 : Système d'élevage /avantage du système

		Système d'élevage			Total
		Stabulati on	Stabulati on - pâturage	Stabulati on - Divagatio n	
Avantag es du système	Suivi et engraisseme nt	33	0	0	33
	Sécurité	59	0	0	59

d'élevage	Réduire dépenses	0	6	2	8
	Voisins - problèmes	4	0	0	4
Total		96	6	2	104

Source : enquête B. BARRY, 2022

Cette préférence est largement partagée par les éleveurs de Ladoum dont les investissements sont pondérés sur la croissance des bêtes, la productivité et la qualité, à la limite, esthétique des moutons. Mais il arrive aussi que les Touabir soient élevés à travers le mode de stabulation avec comme objectif recherché de leur garantir le suivi régulier et l'engraissement. A titre d'exemple, quelques mois avant la fête de Tabaski où la demande en moutons est à son paroxysme, certains éleveurs de Dakar et de Thiès, vont dans les Louma (marchés souvent hebdomadaires) ou dans les Daarals (foirals) acheter des têtes de moutons souvent venant de la Mauritanie ou du Mali. En retour, ces moutons sont bien entretenus et engrangés avant la Tabaski. Cela permet de booster leur poids et leur apparence extérieure. Une certaine classe aisée de Dakar et de Thiès accordent une préférence aux moutons bien entretenus et engrangés localement. Cela n'est possible que dans les conditions d'un système d'élevage se rapportant à la stabulation dont les avantages, pour 56,7% des éleveurs, au-delà du suivi et de l'engraissement, sont liés à la sécurité qu'offre ce mode d'élevage ovin.

La sécurité dont parlent les éleveurs en rapport avec les avantages de la stabulation, revêt plusieurs aspects et dépasse à la fois le simple vol de bétail bien fréquent à Dakar et à Thiès. Il s'agit par ailleurs d'un problème de santé et des accidents auxquels les moutons peuvent être exposés au cas où ils seraient laissés à divaguer et à circuler un peu partout dans les rues. Dans ces circonstances de divagation, les moutons peuvent manger des produits toxiques et peuvent aussi s'exposer aux accidents dans la circulation. Cela serait une réelle perte surtout pour les éleveurs

qui font de l'élevage des moutons une pratique devenue un business au sens propre du terme dans la mesure où il rapporte des profits. De plus en plus, les éleveurs sont dans une dynamique de recherche de profits. C'est à ce titre que la stabulation présente des garanties même si une certaine proportion des éleveurs maintient un système combinant à la fois, tabulation, divagation et la conduite au pâturage. Toutes ces pratiques témoignent des dynamiques sociales en cours dans les villes sénégalaises où les populations ne se sont pas complètement détachées des traditions rurales d'élevage.

Les dimensions de cette ruralité se retrouvent encore dans certains milieux urbains et surtout périurbains de Dakar et de Thiès. La permanence de cette ruralité se retrouve également dans les systèmes d'élevage combinant à la fois stabulation et conduite au pâturage. On rencontre cette pratique dans de très faibles proportions avec 1,9% des individus parmi les éleveurs interrogés dans les zones périurbaines de Thiès. Il s'agit, dans une large mesure, des cas où l'éleveur possède encore un petit troupeau de vaches auxquelles il associe quelques moutons qu'il conduit ensemble au pâturage aux extrêmes périphéries de Thiès.

Dans ce système, le berger n'est pas souvent le seul propriétaire du cheptel en ce sens que les parents, les amis et certaines connaissances peuvent lui confier des têtes de bétail. Néanmoins, cette pratique est à l'état de traces dans les zones périurbaines où le système de stabulation est de plus en plus adopté compte tenu des problèmes d'espaces et des exigences de nouvelles expériences d'élevage avec les races Ladoum. Mais, il demeure que même ces expériences gardent des empreintes de certaines traditions d'élevage dans la mesure où les changements et les nouvelles orientations dans le domaine de l'élevage ovin ne s'inscrivent pas dans une dynamique de rupture totale.

Les nouvelles races et leurs exigences induisent tout de même de nouvelles pratiques qui se nourrissent toujours d'une certaine tradition revisitée en matière d'élevage d'autant plus que la plupart

des éleveurs avaient déjà trouvé leurs parents entretenant des rapports avec les moutons. A ce titre, 88,5% des individus rencontrés dans le cadre de notre enquête, nous ont rapporté qu'ils ont trouvé leurs parents dans l'élevage ovin. Cela justifie leur large expérience avec les moutons. Les familles sénégalaises musulmanes ont toujours gardé une tradition d'élevage ovin qui se transmet aux enfants comme capital culturel. La perpétuation de cette pratique aujourd'hui se fait avec des acteurs qui puisent dans leurs traditions toute sorte de compétences diffuses qui peuvent impacter à des degrés divers, le succès des élevages ovins urbains et périurbains dakarois et Thiessois.

Il se dégage en définitive des résultats de cette étude une compréhension de la mobilité des éleveurs qui, par ses différentes variations, se définit à l'échelle sous-régionale, comme un phénomène à la fois massif et complexe. Il s'agit d'une réalité qui se nourrit des traditions des communautés d'éleveurs dont découlent les pratiques de transhumance et de nomadisme (Faugère, 1990). Cela s'inscrit dans les stratégies d'adaptation et de valorisation des produits de l'élevage. Les entretiens avec les éleveurs mauritaniens et maliens rencontrés (au Sénégal) ont permis de saisir cette mobilité comme une réalité conçue et étendue sur les différents segments des familles d'éleveurs qui, par leurs réseaux, réussissent à organiser la circulation du cheptel par-delà de l'exiguïté des frontières nationales. Ainsi, par vagues successives, le cheptel se constitue depuis les différents segments familiaux pour être convoyé vers les différents points de chute au Sénégal où les répondants des réseaux d'éleveurs ont déjà un ancrage suffisamment solide.

Il existe une réelle distribution de ces points de chute à l'échelle des villes sénégalaises. Il s'agit de marchés à partir desquels la grandeur de l'économie du bétail (Barouin & Boutrais, 2009) est discutée et partagée par une mosaïque d'acteurs qui s'emparent essentiellement des moutons dont l'élevage à présent, est en plein essor dans les villes de Dakar et de Thiès.

Les différentes catégories de cheptel ovin qui arrivent au Sénégal ont impacté l'élevage urbain et périurbain qui est aujourd'hui largement dominé par les moutons métissés fruits de plusieurs croisements et de sélection. Cela a permis de créer ce que les éleveurs appellent les nouvelles races essentiellement centrées sur les moutons Ladoum, les Bali-bali et Azawat, dans une moindre mesure (Diédhioù, 1996 ; Hamadou, 2011; Thior, 2013). Par leur qualité esthétique et bouchère, ces nouvelles races se différencient des moutons locaux Peul-peul, Djallonké et en partie, des Touabir.

Les effets de ce changement sont ressentis sur les profils des éleveurs dans les villes où les catégories sociales relativement aisées, font de ces Ladoum un élevage d'élite autour duquel se constituent, dans les quartiers de Dakar et de Thiès, des associations en forme de « club de boss » et de cercles d'amitié dont les moutons dans certains cas, peuvent se vendre plus d'un million de franc CFA. Il s'agit d'un élevage ovin qui échappe largement aux classes démunies. Cela se justifie par les contraintes de cet élevage qui empiète sensiblement l'espace familial dans des maisons souvent habitées par excès (Bao, 2020). Les besoins de la famille sont aussi éprouvés par les exigences de survie du cheptel qui dérogent en termes d'alimentation, au mode zootechnique du « cut and carry » dans la mesure où les éleveurs doivent entièrement acheter la nourriture des moutons. Ces résultats montrent aussi une forte incidence de l'élevage dans les dépenses des ménages dont les revenus souvent tirés de la principale activité des éleveurs, sont quotidiennement utilisés pour l'achat des aliments de bétail.

Conclusion

La mobilité des éleveurs apparaît au terme de ce travail comme un phénomène très dense et bien répandu. Elle constitue une stratégie qui, par les différents mouvements du cheptel,

permet de transcender les contraintes d'un milieu à un autre et partant, crée des conditions d'optimiser les produits de l'élevage à l'échelle de la région sahélo-saharienne. Sur de vastes territoires, la mobilité ouvre des brèches entre les frontières et montre, à travers le travail quotidien de simples éleveurs, les possibilités d'intégration des communautés par le truchement des mouvements du bétail.

Le travail des éleveurs au-delà des mécanismes institutionnels, a permis au Sénégal la constitution de points de chute du bétail qui se définissent comme des marchés accueillant globalement les moutons très appréciés par les populations locales. Dans sa dimension temporelle, cette mobilité, dans le tournant des années 1990, a produit des effets de « boum » dans l'élevage ovin qui gagne un réel regain d'intérêt dans les villes sénégalaises. Toutefois, au regard des contraintes qu'imposent les moutons de villes, une bonne variante de cet élevage (les races Ladoum) échappe de plus en plus aux catégories sociales démunies et devient un business de classe moyenne sénégalaises en quête de reconnaissance sociale autour de ce que les éleveurs eux-mêmes appellent les « bêtes de prestance » avec une certaine qualité esthétique et bouchère.

Le champ de l'élevage ovin urbain et périurbain sénégalais se caractérise par la diversité des profils d'acteurs se rattachant aux dynamiques d'une société en pleine mutation. Au cœur de ces dynamiques, l'élevage ovin apparaît avec un double visage à travers lequel, l'on reconnaît d'une part, des éleveurs avec un certain pouvoir d'achat entretenant une activité dont les produits sont quasi inaccessibles au commun des Sénégalais et d'autre part, les catégories démunies dont la modicité des moyens, ne permet presque plus en villes de faire face aux exigences d'un élevage rentable pouvant satisfaire la demande sociale. Dans ce contexte, les demandes sociales se multiplient et sous l'angle de l'élevage, posent des défis aux pouvoirs publics qui au moment des fêtes, cherchent après de multiples visites dans les pays de la sous-

région, à satisfaire les exigences de « la Tabaski pour tous et le mouton pour chacun ».

Références bibliographiques

- ANKOGUI-MPKO Guy-Florent, PASSINGRING Kedeu, GANOTA Boniface et KADEKOY-TIGAGUE David**, 2010. Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale, CIRAD, Paris
- ANSD**, 2013. Rapport-definitif- du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE), ANSD, Dakar
- BAO Ibrahima**, 2020, *Carcans communautaires et élans individualistes*, Revue Africaine de Sciences Politique et Sociales (RASPOS), n° 28, ISBN N°979-10-91817-02-B, pp. 145-159.
- BAROIN Catherine et BOUTRAIS Jean**, 2009. Bétail et société en Afrique. *Journal des africanistes*, n° 78/1/2, 9/52, Paris
- BONNET Bernard**, 2013. Vulnérabilité pastorale et politiques publiques de sécurisation de la mobilité pastorale, *Mondes en développement*, pp. 71-91, France, Nancy
- BOUREIMA Dodo**, 2013. *La constitution d'un réseau régional avec les communautés pastorales d'afrique de l'ouest [Communication personnelle]*, Inter-Réseaux, Nogent-sur-Marne, France
- BRISEBARRE Anne-Marie et KUCZYNSKI Liliane**, 2009. *La Tabaski au Sénégal : Une fête musulmane en milieu urbain*, Karthala éditions, Paris
- CAMARA, Astou Diao**, 2013. *Le rapport au changement en société pastorale : Le cas des éleveurs du Ferlo et de Colonnat*, Thèse de doctorat, Université Bourgogne, France
- CESARO Jean-Daniel**, 2009. *Mobilité pastorale et accès aux marchés : Le cas des éleveurs du forage de Niassanté Nord du Ferlo, Sénégal*, Université Paris 1.
- DIA Papa Ibrahima**, 1979. *L'élevage ovin au Sénégal : Situation actuelle et perspective d'avenir*. Thèse Véto-EISMV-UCAD, Dakar

- DIAO Maty Ba**, 2004. Situation et contraintes des systèmes urbains et périurbains de production horticole et animale dans la région de Dakar. *Cahiers Agricultures*, Paris, France
- DIEDHIOU Madicoye**, 1996. *Le mouton à Dakar: Production et commercialisation à la Tabaski*, EISMV-UCAD, Dakar
- DUPIRE Marguerite**, 1996. *Peuls nomades : Étude descriptive des Wodaabé du Sahel nigérien*, pp. 1-340, Karthala éditions, Paris
- FAUGÈRE Olivier**, 1990. L'élevage traditionnel des petits ruminants au Sénégal. II. Pratiques de conduite et d'exploitation des animaux chez les éleveurs de la région de Louga. *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, n° 43(2), 261-273. <https://doi.org/10.19182/remvt.8868>, Paris
- FAUGÈRE Olivier, DOCKES Anne Charlotte, PERROT Christophe et FAUGÈRE Bernard**, 1990. L'élevage traditionnel des petits ruminants au Sénégal. I. Pratiques de conduite et d'exploitation des animaux chez les éleveurs de la région de Kolda. *Revue d'Élevage et de Médecine vétérinaire des Pays Tropicaux*, n° 43(2), 249-259, Paris
- FEUNTEUN Louis michel**, 1955. L'élevage en Afrique occidentale française : Son importance économique et sociale, les conditions de son développement et de son amélioration. *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, n° 8(2-3), 137-162, Montpellier, France
- GATENBY Ruth Mary**, 1993. *Le mouton* (Maisonneuve et Larose, 1-243 p.). Maisonneuve et Larose, Paris
- GOFFMAN Erving**, 1974. *Les rites d'interaction*, Éditions Minuit, Paris
- HAMADOU Oumarou**, 2011. *Analyse socio-économique des élevages de moutons Ladoum dans la commune de Thiès*. EISMV-UCAD, Dakar
- HOCHET Paul**, 2006. Migrations, agro-élevage et développement parmi les Minyanka du sud-est du Mali: La construction de l'étranger utile. *Cahiers d'études africaines*, France
- IINTER-RÉSEAUX**, 2015. *Le pastoral en Afrique*. Équipe Inter-

réseau Développement durable, Inter-Réseaux, Nogent-sur-Marne, France

LANDAIS Etienne et LHOSTE Pierre, 1990. L'association agriculture-élevage en Afrique intertropicale: Un mythe techniciste confronté aux réalités du terrain. *Cahiers des sciences humaines*, n° 26(1-2), 217-235, Paris

MAALIM Mahboub, 2010. Modernité, mobilité: L'avenir de l'élevage dans les zones arides d'Afrique, SOS-Sahel, Oxford, United Kindom

MARÉCHAL Gilles et SPANU Alexiane, 2010. Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ? *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 59, pp. 33-45, Paris, France

NINOT Olivier, 2009. Fête du mouton, des moutons pour la fête. Enjeux économiques de la Tabaski au Sénégal. Cirad, Montpellier, France

SOS FAIM, 2012. Le pastoralisme en Afrique subsaharienne : Connaître ses atouts, comprendre ses enjeux, agir pour sa durabilité. *Inter-Réseau Billital Maroobé -CTA*.

THIOR Yahya El'hadji, 2013. Analyse des stratégies endogènes d'alimentation en élevage ovin Ladoum dans la région de Thiès et proposition d'amélioration. EISMV-Dakar.

TOURÉ Gaoussou, 2005. Commercialisation des moutons à Bouaké, Côte d'Ivoire: Variations des prix sur le marché de petits ruminants. *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, n° 58(1-2), France

TOURÉ Ossouby, 1997. *Espace pastoral et dynamiques foncières au Sénégal*, IIED, Dakar